



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Matériel and Procurement Services / Services du matériel et des acquisitions
Procurement Hub – Fredericton / Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa
200 Kent Street | 200 rue Kent
Ottawa, ON, K1A 0E6

18 mai, 2023

ADDENDA N° 4

Object: DEMANDE DE PROPOSITION 30000348
Services de nettoyage et d'entretien – Garde côtière canadienne, Base de Southside

L'addenda #4 est publié pour fournir des corrections à l'article 4.5 de l'énoncé des travaux pour la version anglaise seulement et les corrections sont les suivantes.

Supprimer entièrement: Page 29 de 45 – Énoncé des travaux
Insérez: Page 29 der 45 – Énoncé des travaux - Révisé Page 29 sur 45 daté du 17 mai 2023 (ci-joint)

Toutes les autres modalités de la présente exigence demeurent inchangées.

Veillez agréer, Monsieur/Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Beverly Shawana
Procurement Specialist (Consultant)/Spécialiste en approvisionnement (consultant)
Fisheries and Oceans Canada/Pêches et Océans Canada
Procurement Services and Procurement Hub/Les services d'approvisionnement
Procurement Hub NCR/Centre d'approvisionnement RCN
PH: 613-915-0113
E-mail/courriel: beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

(Révisé le 17 mai 2023)

4.2 Des services de nettoyage supplémentaires doivent être fournis aux endroits ci-après, **sept (7) jours sur sept**, du lundi au dimanche inclusivement, chaque semaine de l'année civile **y compris** les jours fériés. Ces zones sont en activité 24 heures par jour. Les services doivent être offerts selon le calendrier susmentionné, à tout moment de l'année.

- **Remorque de sécurité du site, 280, chemin Southside**
 - o Bureau (salle 100)
 - o Toilettes (salle 102)

4.3 Des services de nettoyage doivent être fournis aux endroits ci-après, **deux (2) jours par semaine**, le mardi et le jeudi de chaque semaine de l'année civile, **à l'exception** des jours fériés.

- **Hangar pour les vieux bateaux, 195, chemin Southside**
 - o Salle n° 1 et ses toilettes adjacentes, salle n° 3 et salle n° 4

4.4 Jours fériés observés par le gouvernement fédéral

- Jour de l'An
- Vendredi saint
- Lundi de Pâques
- Fête de la Reine
- Fête du Canada
- Congé civique (premier lundi d'août)
- Fête du Travail
- Journée nationale de la vérité et de la réconciliation
- Action de grâces
- Jour du Souvenir
- Jour de Noël
- Lendemain de Noël

4.5 Niveau d'effort

Pour les zones indiquées ci-dessus où les services de nettoyage ont lieu du lundi au vendredi, l'entrepreneur doit avoir au moins une (1) employé pour couvrir les 195, 270, 280 et 440, chemin Southside, de 7 h à 15 h.

On exige que les services de nettoyage et d'entretien requis aux endroits susmentionnés durant les fins de semaine (samedi et dimanche) et lors des jours fériés désignés du gouvernement fédéral soient offerts durant un minimum de une (1) heures par jour. L'entrepreneur déterminera la quantité d'employés requis.

5.0 Exigences relatives au personnel et à sa sécurité

5.1 L'entrepreneur doit fournir au GI un numéro de téléphone auquel lui-même ou l'un de ses représentants peut être joint en tout temps.

5.2 L'entrepreneur et ses employés devront fournir leurs renseignements personnels tels que leur adresse et leur date de naissance au Programme de sécurité des contrats (PSC) de Services publics et Approvisionnement Canada.

5.3 Seuls les employés de l'entrepreneur ayant obtenu l'autorisation de sécurité requise (**cote de fiabilité**) seront autorisés à entrer sur le site.

5.4 À la suite de l'adjudication du contrat, l'entrepreneur doit fournir au GI son nom et celui de tous les employés qui exécuteront des travaux dans le cadre de ce contrat, y compris les nouveaux employés